



Ableiges • Avernes • Berville • Boissy-l'Aillerie • Bréançon • Brignancourt • Chars • Cléry-en-Vexin • Commeny • Condécourt • Cormeilles-en-Vexin • Courcelles-sur-Viosne • Frémenville • Frémécourt • Grisy-les-Plâtres • Guiry-en-Vexin • Haravilliers • Le Bellay-en-Vexin • Le Heaulme • Le Perchay • Longuesse • Marines • Montgeroult • Moussy • Neuilly-en-Vexin • Nucourt • Sagy • Santeuil • Seraincourt • Théméricourt • Theuville • Us • Vigny

## LA MOBILITÉ : NOTRE PRIORITÉ

Mesdames, Messieurs,

Notre communauté de communes Vexin Centre, située tout au cœur du Vexin, est la communauté la plus vaste du Vexin. Elle compte 24 859 habitants, répartis sur 33 communes. Sa superficie représente 242 km<sup>2</sup>, soit 20% du Val d'Oise. Une vingtaine de routes départementales traversent notre territoire et relient les communes. À cela, s'ajoutent 258 kms de voiries entretenues pour la moitié par nos communes et l'autre moitié par l'intercommunalité.

Notre communauté de communes, c'est une activité économique importante, comprenant environ 750 entreprises, de nombreux commerces/restaurants de proximité ainsi que des producteurs et marchés locaux.

Et bien sûr, des services de proximité :

- 31 écoles (dont 3 RPI),
- 5 crèches,
- 10 centres de loisirs,
- 2 Maisons France Service,
- 1 point justice,
- 1 PMI (protection maternelle et infantile) ainsi que les Services Sociaux Départementaux,
- une douzaine de médecins et environ 35 professionnels de santé,
- deux déchèteries.

Il est indéniable que notre intercommunalité et nos communes sont très dynamiques.



Le 9 octobre 2024, Nadine Ninot présente le partenariat avec BlaBlaCar daily à la presse.

**La mobilité est donc au cœur de nos préoccupations, c'est en effet la clef de l'activité de notre territoire et de la qualité de vie pour nos habitants :**

### Bilan sur la mobilité actuelle

- 75% des trajets se font en voiture (l'augmentation importante du nombre de véhicules par habitant + 19%, entraîne des contraintes, entre autres, de stationnement dans nos villages)
- 14% en transports en commun (1 ligne SNCF, dont 5 gares et 15 lignes de bus)
- Un Transport à la Demande Vexin (TAD), un transport à destination des personnes en situation de handicap (PAM 95) et un service mobile de la CCVC pour les séniors
- Des chemins de randonnées, à pied, à cheval ainsi que des pistes cyclables

En juin 2024, le Conseil Communautaire a approuvé son PCAET (Plan Climat air Energie Territorial). Le diagnostic a mis en lumière que les déplacements par la route sont encore trop prépondérants.

Nous allons donc œuvrer pour **faire évoluer les mobilités douces et le co-voiturage afin de répondre à la recherche d'une meilleure qualité de notre environnement.**

Vous trouverez dans cette lettre d'information, les nombreux modes de déplacements actuellement présents sur notre territoire, ainsi que notre objectif pour améliorer encore et toujours, le service apporté à nos habitants, dans l'intérêt de tous.

Nadine Ninot

Présidente de la communauté de communes Vexin Centre



# UN TERRITOIRE ANCRÉ DANS SON PRÉSENT, TOURNÉ VERS DEMAIN

## Le Plan Climat Vexin Centre et la mobilité

Pour une communauté de communes comme Vexin Centre, définir un Plan Climat (de son vrai nom : Plan Climat Air Énergie Territorial), va au-delà de l'élaboration portée par une étude dont la démarche, profondément ancrée dans notre territoire s'efforce de prendre en compte les réalités locales.

En tant que territoire rural, nous devons faire face à des problématiques de proximité, de déplacement et de production locale : autant d'enjeux qui nous connectent aux 4 éléments fondamentaux : la terre, l'eau, le feu et l'air.

## Vivre en harmonie avec la nature

Dans notre recherche de vivre en harmonie avec ces éléments, il est important de se rappeler que souvent les actions les plus infimes peuvent avoir un grand impact.

Le Plan Climat Vexin Centre vise à entretenir ce lien fort avec la nature, un lien avec lequel nos ancêtres vivaient, en utilisant ce que la terre, l'eau, le feu et l'air avaient à offrir en respectant leur équilibre fragile.

De nos jours, la technologie doit devenir un allié dans cette démarche. Elle peut faciliter la vie quotidienne tout en nous permettant de mieux comprendre et respecter notre environnement. La science en tant que savoir-faire issu de la connaissance, offre au monde, les outils pour progresser tout en maintenant cet équilibre. Le véritable défi est de parvenir à cette symbiose : avancer tout en respectant les fondements naturels qui nous entourent.

## Un Plan Climat pour agir

Le 28 juin dernier, les membres du conseil communautaire ont adopté à la majorité, le Plan Climat, fruit de 2 années de travail entre les élus, le personnel de la CCVC, et d'ateliers participatifs avec les habitants. Ce plan se veut le plus réaliste possible, concret et adapté aux spécificités de notre territoire. L'objectif est de renforcer la proximité, que ce soit avec les habitants, les agriculteurs ou les producteurs locaux. Le vivre ensemble doit être notre vie.

L'un des axes majeurs pour y parvenir est la mobilité. Se déplacer facilement à travers le territoire et prendre en compte la nécessité de s'ouvrir vers l'extérieur est une priorité. Prendre le train, aller chercher son pain, se rendre dans les commerces de proximité, circuler aisément sur les routes partagées entre les véhicules, les vélos et les marcheurs en toute sécurité et sérénité, tout autant d'enjeux pour les citoyens que nous sommes.

C'est la raison pour laquelle, nous mettons un accent particulier sur les initiatives de mobilité, tant celles déjà en place que celles en cours de déploiement comme en témoigne ce numéro dédié.

## Une vision pour demain

En fin de compte, le Plan Climat Vexin Centre n'est pas qu'un simple document stratégique. Il est une vision d'avenir pour notre territoire résolument ancré dans son présent mais tourné vers demain. L'équilibre entre respect de la nature et progrès technologique est non seulement possible, mais essentiel pour la pérennité de notre territoire.

**En savoir plus sur les actions à venir : [ccvexincentre.fr/environnement](http://ccvexincentre.fr/environnement) et consulter les fiches actions**



**Axe 2 : Mobilités**

**Rappel de la vision stratégique**

- Le télétravail restant d'usage dans les emplois tertiaires, facilité par les déplacements des actifs
- L'offre de transports en commun et de transports à la demande est pérennisée
- Un schéma cyclable est mis en œuvre, en cohérence avec le schéma de l'usage du vélo sur le territoire pour les loisirs, le tourisme et pour les trajets
- Une véritable culture du covoiturage (quotidien, planifié ou spontané) est encouragée et la création d'aires de covoiturage. D'ici 10 ans, seulement 1 trajet sur 4 est effectué en voiture
- La cohérence, la continuité et l'intermodalité entre tous les services de proximité de vie voisins et la Région Ile-de-France. En particulier, les 5 gares transrégionales sécurisées y laisser son vélo ou sa voiture.
- Les expérimentations mises en place par le PNR (prêt de vélos électriques) dans les communes, la communication est renforcée pour faire bénéficier les habitants
- Les véhicules à faibles émissions se développent : le territoire est couvert par des véhicules particuliers et utilitaires légers, et par des installations de distribution de véhicules à faibles émissions
- Des études d'opportunité de réalisation de Zones à Faibles Emissions sont réalisées

**Axe 2 : Mobilités**

**Contexte**

Les transports représentent le premier secteur en termes de consommation d'énergie sur le territoire (43% de toute l'énergie consommée). Sa dépendance quasi-exclusive aux produits pétroliers en fait par ailleurs un poste majeur d'émissions de gaz à effet de serre (environ 70 000 tCO<sub>2</sub>e en 2018 soit 50% du bilan territorial) et un enjeu clé de résilience au regard des enjeux de souveraineté énergétique et d'épuisement des ressources fossiles. Le territoire est très dépendant de la voiture, à la fois à travers de la mobilité « de passage » (notamment à travers la RD14) et les déplacements des habitants (77% des déplacements domicile-travail sont faits en voiture).

Le territoire dispose de potentiels significatifs pour agir en faveur de la décarbonation des transports. D'abord en s'appuyant sur les transports en commun : le réseau transilien (ligne J) et RER (ligne A) desservent plusieurs communes sur le territoire et à proximité. Ensuite en développant les mobilités actives, qui représentent aujourd'hui une part marginale de déplacements, et qui peuvent être une solution majeure de desserte des pôles d'activités et des gares du territoire, tout en présentant de nombreux co-bénéfices : santé, qualité de l'air, gains économiques, etc. Le covoiturage est également un levier phare de réduction du trafic routier. La coordination de ces modes de déplacement est un point essentiel dans la structuration d'un système de transports résilient et économe. Enfin, des leviers d'actions transversaux peuvent être mobilisés : réduction des besoins de déplacement (par le télétravail, le développement des services de proximité), l'évolution des motorisations vers des technologies moins émettrices, ou encore le développement d'une véritable culture de la mobilité active et partagée.

**Indicateurs d'impact et objectifs associés**

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2018)*
Émissions de gaz à effet de serre du transport routier	-17 000 tCO <sub>2</sub> e (-24%)
Consommations d'énergie du transport routier	-42 GWh (-16%)
Part modale des déplacements	Transports en commun : 20% (+5 pts) Modes actifs : 10% (+5 pts)

**5 actions : 1 prioritaire, 2 engagées et 2 moyen terme**

M1	Mettre en œuvre un Plan de Mobilité Simplifié (PMS)
M2	Améliorer la performance du service de transports en commun
M3	Mettre en place un plan de développement du vélo
M4	Favoriser la marche à pied
M5	Améliorer la qualité de l'air
M6	Développer le covoiturage

BL  
PCAE CC Vexin Centre - Stratégie et programme d'actions

68

Extraits des fiches actions du PCAET



# SE DÉPLACER DANS LE VEXIN CENTRE

## Plan De Mobilité Simplifié (PDMS)

Dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités et en réponse à l'une des actions du Plan Climat (PCAET, voir ci-après), la communauté de communes devient un acteur clef dans l'organisation des mobilités sur son territoire.

C'est dans ce contexte que notre EPCI (établissement public de coopération intercommunale) initie aujourd'hui un plan de mobilité simplifié (PDMS).

L'objectif de cette étude est de produire un document stratégique visant à structurer les mobilités de manière adaptée à notre territoire. Ce plan couvre l'ensemble des modes de déplacement, qu'ils soient individuels ou collectifs.

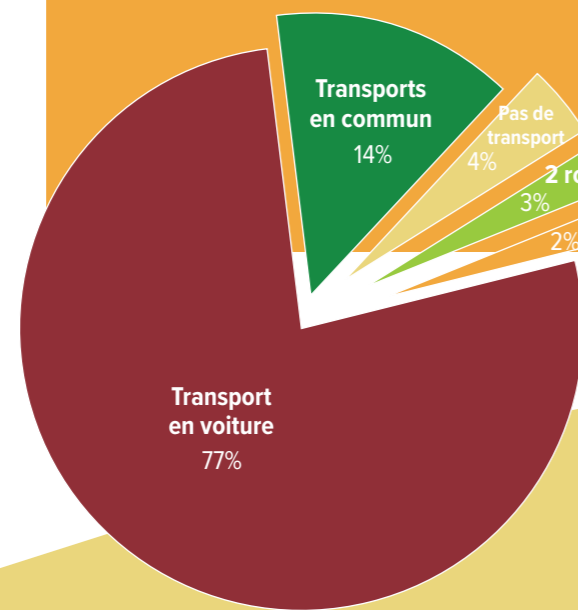
La mission se déroulera en quatre phases :

- Synthèse du diagnostic et identification des enjeux
- Définition de la stratégie de mobilité
- Élaboration d'un plan d'action à court, moyen et long terme
- Formalisation du PDMS

Ce document se veut concret, comprenant des fiches pour passer à la phase opérationnelle, avec des propositions d'itinéraires, des solutions techniques, et des estimations de coûts pour différents projets. L'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires) offre un soutien en ingénierie et financera l'opération à hauteur de 80%. Le délai prévu entre le lancement de la mission et la réception du document finalisé est estimé entre 6 et 9 mois.

La part des modes de transport domicile-travail sur le territoire Vexin Centre laisse encore la part belle à la voiture, majoritairement utilisée par les usagers au quotidien. Plus de la moitié des ménages de la CCVC possèdent au moins une voiture. Leur lieu de travail est hors de l'intercommunalité pour 35% d'entre eux.

L'objectif dans les prochaines années est d'évoluer vers plus de transports en commun et de moyens de transport plus verts. La quasi totalité des véhicules actuellement en circulation sont consommateurs de pétrole (54% gazole et 44% essence). Les énergies alternatives telles que l'électricité doivent progresser.



Source : profil croisé ITHÉA ithea-conseil.fr



07 87 11 75 92

## Service Mobilité Séniors

La communauté de communes Vexin Centre propose un système de transport à la demande, réservé aux personnes âgées de plus de 62 ans résidant sur le territoire. Le service est proposé les jours de semaine et coûte 2€ par trajet.

Afin d'améliorer le service et l'étendre à un plus grand nombre d'habitants, la CCVC renouvelle son véhicule et propose des trajets spécifiques (identifiés) avec la mise en place d'un second véhicule.

## PAM 95

Destiné aux personnes à mobilité réduite domiciliées dans le Val d'Oise, le PAM 95 est un service de transport public collectif à la demande, d'adresse à adresse, accessible sur inscription.

En savoir plus : pam95.iledefrance-mobilites.fr



## Covoiturez avec BlaBlaCar Daily

La communauté de communes Vexin Centre a signé une convention de partenariat avec BlaBlaCar daily et Île-de-France Mobilités, afin d'encourager le covoiturage sur son territoire. Gratuit pour le passager, et avec une garantie de retour à domicile, ne faites plus vos trajets seul en voiture. Profitez de transporter des personnes lorsque vous partez au travail, à la gare, faire vos courses...

Parmi les fonctionnalités proposées :

- Des trajets instantanés, réservables sur l'instant
- Des trajets faciles à planifier, avec une vue sur les conducteurs/passagers disponibles
- Des conducteurs qui peuvent devenir passagers, et inversement
- Une garantie retour maison gratuite et sans avance de frais par la MAIF
- Des trajets proposés dans Google Maps
- La possibilité d'utiliser son compte BlaBlaCar pré-existant

En savoir plus :

ccvexincentre.fr/covoiturage-avec-blablacar-daily



## Devenez ambassadeur du covoiturage

Vous aussi, incitez vos connaissances et vos amis à vo-voiturer.

Des webinaires sont proposés tous les mois pour mieux connaître les fonctionnalités et étapes clés pour utiliser l'application mobile.

À la fin de cette formation, vous serez en mesure de convertir des autosolistes en covoitureurs !



## Détail du financement des trajets

dont l'origine et la destination se trouve en Île-de-France depuis le 11 décembre 2023



## Lignes de bus

Transdev Vexin propose des lignes régulières sur le réseau Île-de-France mobilités, accessibles avec un pass Navigo.

Depuis juillet, les bus 95-04 se sont dotés de racks pour les vélos afin de favoriser l'intermodalité, au plus près des habitants.

Accédez aux fiches horaires des bus 95 en scannant le QR code.



## Train ligne J

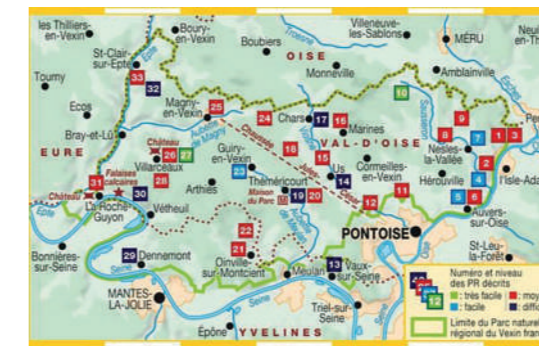
La voie ferrée relie les gares du territoire Vexin Centre : Boissy l'Aillier, Montgeroult-Courcelles, Us, Santeuil-Le Perchay et Chars à la gare Saint-Lazare à Paris. Les RER A et C sont également accessibles facilement.

# ...VERS DES MOBILITÉS DOUCES

## Randonnez à pied, à vélo, à cheval...

À vous de découvrir les parcours à faire à pied, à vélo ou à cheval, et pourquoi pas de les intégrer ensuite à vos trajets quotidiens lorsque c'est possible ?

Le département du Val d'Oise propose une plateforme qui recense les balades sur le territoire : valdoisymbalade.fr



Source : Topguides



## Location de vélos

Dans l'ancienne gare de Us, ainsi qu'à la maison du Parc Naturel Régional du Vexin français, Vélofil du Vexin propose la location de vélos à assistance électrique (VAE).

En savoir plus : destination-vexin-francais.fr



## Transport insolite

Peut être les avez-vous découvertes lors de la journée de la fête du sport et du passage de la flamme olympique cet été, les "vexines" permettent aux personnes à mobilité réduite de se déplacer autrement pour leurs loisirs.

En savoir plus : escapadelibertemobilite.org



## Plus de bornes de recharge électrique

Le SDEVO (Syndicat d'Énergie du Val d'Oise) développe des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le département. L'objectif est de créer 160 nouvelles bornes, réparties dans 95 communes du Val d'Oise, entre 2023 et 2026. Actuellement, on recense une dizaine de bornes sur les communes de la CCVC.



Carte : Chargemap

## Développer les pistes cyclables

Le nombre de kilomètres cyclables sur l'intercommunalité est de 9 km sur Vexin Centre, notamment une piste cyclable entre Marines et Chars pour desservir le collège, le lycée et la gare. Ce chiffre ne prend pas en compte les grands itinéraires cyclables tels que l'"Avenue Verte London-Paris" et "La Seine à Vélo".

L'objectif est de poursuivre ces aménagements cyclables et de les étendre à d'autres voies pour favoriser l'utilisation du vélo sur les trajets quotidiens.

## Réglementation des chemins

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, mais qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune.

La commune n'a pas l'obligation de les entretenir, même si elle veille à la sauvegarde de l'intégrité de ces chemins, de manière à assurer la sécurité de la circulation des usagers.

La communauté de communes Vexin Centre entretient la chaussée Jules César et la partie de "voie verte Paris-Londres" qui se trouve sur son territoire.

## BON À SAVOIR

Un dépôt sauvage est un dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être. Lorsqu'un dépôt sauvage est identifié sur le territoire privé ou public d'une commune, il convient d'en informer la mairie afin que celle-ci puisse intervenir.



# LANCEMENT DE BLABLACAR DAILY

## La communauté de communes Vexin Centre signe un partenariat avec BlaBlaCar daily



Le 9 octobre 2024, la presse, les partenaires locaux et institutionnels, ainsi que le CEEVO étaient présents lors de la présentation pour faire connaître et déployer le covoiturage auprès des entreprises et des salariés de la communauté de communes Vexin Centre.

En Île-de-France, BlaBlaCar daily est l'opérateur qui compte le plus important réseau de covoiturage de la région :

- 954 700 habitants inscrits (7% de la population)
- 2 168 000 trajets réalisés en 2023 (source Registre de Preuve de Covoiturage)

## Les fonctionnalités premium de BlaBlaCar Daily sur le territoire



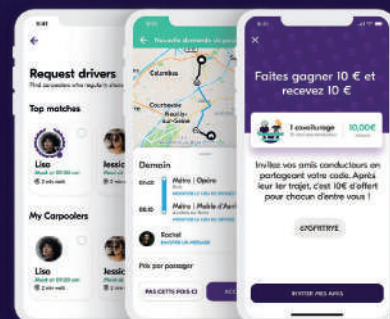
Les trajets dans Google Maps, 2e App la plus utilisée en France



Garantie Retour Maison : en cas d'annulation du conducteur



Un accès à toute la communauté avec BlaBlaCar Connect



### Zoom sur la Prime Covoiturage de 100 €

Prime covoiturage\* versée par l'État dans le cadre du plan national de covoiturage 2024.

En tant que conducteur ou conductrice, obtenez 100€ de Prime Covoiturage en vous mettant au covoiturage :

- 25 € lors du 1<sup>er</sup> covoiturage
- 75 € à l'issue de votre 10<sup>ème</sup> covoiturage

\*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur [blablaconnect.com](https://blablaconnect.com)



## vexincentraide.fr

LE SITE D'AIDE ET DE PARTAGE DÉDIÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN CENTRE



### Suivre l'actualité Vexin Centre et ses 33 communes

Abonnez-vous aux lettres d'informations thématiques, en pied de page du site web : [ccvexincentre.fr](https://ccvexincentre.fr)

Réalisation : communauté de communes Vexin Centre. Ne pas jeter sur la voie publique.

1 rue de Rouen 95450 Vigny • 01 30 39 23 34 • [administration@ccvexincentre.fr](mailto:administration@ccvexincentre.fr)

Directrice de la publication : Nadine Ninot

Directeur de la rédaction : Philippe Houdaille • Mise en page : pôle communication

Impression : ICS Taverny • Tirage : 11150 exemplaires • Dépôt légal : octobre 2024 • Distribution : par nos soins.

Photos : communauté de communes Vexin Centre, sauf crédit mentionné.